



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation préoccupante de la ligne SNCF Saintes-Niort via Saint-Jean d'Angély

Question écrite n° 9676

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports sur la situation actuelle préoccupante de la ligne SNCF reliant Saintes à Niort, via Saint-Jean d'Angély. Cette ligne à voie unique, qui était dans le passé un des segments historiques de la ligne Chartres Bordeaux est aujourd'hui en mauvais état et bien moins fréquentée. Des travaux ont été récemment entrepris entre Saintes et Saint-Jean d'Angély mais selon les informations, SNCF réseau tarderait à mettre en œuvre des travaux de maintenance sur la commune de Beauvoir-sur-Niort qui permettrait de revenir à une vitesse d'exploitation plus satisfaisante. Pour une distance entre la gare de Saintes et de Niort de 72 km, les TER mettent aujourd'hui plus d'une heure et vingt-cinq minutes et même jusqu'à une heure cinquante pour les trains desservant toutes les gares de proximité, pourtant essentielles pour notre territoire et la desserte du quotidien des scolaires et des salariés niortais ou saintais usagers de la ligne. Les correspondances des trains en provenance de Royan et Saintes, notamment celles avec la ligne TGV La Rochelle Niort Paris ne sont plus garanties aux horaires impartis pour les usagers qui finiront par se retourner vers d'autres itinéraires ou moyens de transports. Il a en effet été constaté en gare de Saint-Jean d'Angély, 70 % de fréquentation en moins ces derniers mois. L'absence d'amélioration de cette ligne structurante serait fort préjudiciable pour la commune de Saint-Jean d'Angély, Sous-préfecture de la Charente-Maritime, où le projet de station thermique a récemment été relancé. Ainsi, la desserte en train de Saint-Jean d'Angély et son futur établissement thermal apparaît comme un atout pour le développement économique et touristique angérien. Cette ligne doit pouvoir continuer à relier l'Est du département de la Charente-Maritime et le sud des Deux-Sèvres à deux agglomérations dynamiques : Saintes et Niort. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour améliorer concrètement la ligne ferroviaire Saintes Saint-Jean d'Angély Niort.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pleinement conscience des inquiétudes des élus et des usagers concernant l'état préoccupant de la voie ferroviaire de la ligne Niort - Saintes, impactée par la mise en œuvre de ralentissements pour raisons de sécurité, qui allongent le temps de parcours de près de 20 minutes. La ligne ferroviaire Niort - Saintes fait partie des nombreuses lignes régionales de Nouvelle-Aquitaine qui accusent un retard d'entretien et de régénération affectant la compétitivité et la qualité des liaisons assurées. Les besoins nécessaires à la remise à niveau des lignes de desserte régionale sont considérables et s'élèvent à près de 7 milliards d'euros pour la prochaine décennie à l'échelle nationale, dont plus d'1 milliard d'euros pour la seule région de Nouvelle-Aquitaine. Dans un contexte budgétaire contraint, il convient de rechercher des solutions innovantes, adaptées aux infrastructures et aux enjeux des territoires desservis. Le Gouvernement a ainsi confié à M. François Philizot une mission visant à établir et partager avec les parties prenantes – dont notamment les régions et SNCF Réseau – un état des lieux de la situation aux niveaux national et régional, à identifier les différentes solutions techniques, organisationnelles, financières et contractuelles pour assurer la pérennité des lignes de desserte fine des territoires, puis à décliner à l'échelle régionale les solutions ainsi identifiées. Le rapport de mission sera prochainement remis par M. François Philizot, après une large concertation menée auprès des élus des

territoires. Au-delà de cette mission qui doit permettre de donner de la visibilité à long terme sur l'avenir du réseau ferroviaire régional, le précédent préfet de la région Nouvelle-Aquitaine M. Didier Lallement, avait déjà engagé des échanges avec les partenaires du contrat de plan État-région (CPER) 2015-2020 en vue de redéployer les moyens financiers actuellement prévus sur l'opération d'électrification de la ligne Angoulême - Saintes - Royan, en particulier au profit des opérations de régénération des sections Saintes - Angoulême, Saintes - Bordeaux et Niort - Saintes. Ces opérations devraient permettre d'améliorer, dans les meilleurs délais possibles, les conditions de circulation des voyageurs sur l'étoile de Saintes et l'attractivité de ces lignes ferroviaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9676

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5277

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 9187